

# Arrachage des vignes : les vigneronns veulent avant tout « s'adapter »

## VITICULTURE

L'État va débloquer 120 millions d'euros pour financer l'arrachage définitif de vignes. Les réactions dans le Biterrois.

Antonia Jimenez  
ajimenez@midi Libre.com



De g. à dr. : J. P. Pelagatti, F. Castelbou, Cédric Saur et Pierre Calmel.

« C'était une demande très forte du terrain », lance le vigneron Jean-Pascal Pelagatti, du domaine Les Graviers, à Beziers, membre du bureau des Vignerons indépendants de l'Hérault, concernant l'enveloppe de 120 millions d'euros que va débloquer l'État destinée à l'arrachage de vignes. Une prime de 4 000 €/ha sera octroyée aux vignerons qui déposent leur demande auprès de FranceAgriMer. Pour le représentant des Vignerons indépendants, « c'est un accompagnement social, pour quitter la profession dignement, mais ça ne suffit pas ».

### « Cela peut être la solution pour certains... »

Jean-Pascal Pelagatti continue : « Ce n'est pas la solution que de décapitaliser notre vignoble. Mais cela peut être la solution pour certains, ceux qui veulent se diversifier par exemple, ou qui veulent restructurer leur exploitation ou encore ceux qui sont proches de la retraite. Mais qui en est-il des autres ? On aurait préféré parler d'abord d'arrachage temporaire. » « Comme négocié lors du Sitevi (le salon international des filières viticole, viticole, arboricole et oléicole) de novembre dernier », précise Cédric Saur, secrétaire général de la FDSEA Hérault.

Fabien Castelbou, représentant de la coopération héraultaise, avance une explication quant au report des mesures d'arrachage temporaire : « Avant la dissolution de l'Assemblée nationale, les deux dispositifs étaient accés. Sans gouvernement cet été, c'est l'incertitude politique qui a engendré ce retard. Mais nous, le dispositif différé, on le demande depuis deux ans ! » La profession espère que cette deuxième phase sera actée

avant la fin de l'année.

En attendant, elle reste prudente. « Une fois qu'on déduit les frais d'arrachage et la mise au propre du champ, il ne va pas rester grand-chose des 4 000 €/ha... », estime Pierre Calmel, président de la cave coopérative de Sérignan, représentant l'IGP Coteaux de Béziers et la Fédération des IGP Hérault.

Les syndicats continuent donc de travailler sur l'arrachage tem-

### Arrachage définitif ou temporaire ?

**À SAVOIR** Le 3 octobre, la Commission européenne a autorisé la France à mettre sur la table une enveloppe supplémentaire de 120 millions d'euros pour réduire son potentiel de production viticole, plus précisément pour arracher 30 000 hectares de vignes. Une prime de 4 000 €/ha sera donc octroyée aux candidats à l'arrachage dit définitif. Ceux-ci doivent s'engager à abandonner les autorisations de plantation des surfaces arrachées et à ne pas demander d'autorisation de plantations nouvelles sur les six prochaines campagnes : de 2024-2025 à 2028-2029. La téléprocédure de FranceAgriMer (auprès de qui il faut déposer la demande) doit ouvrir mi-octobre, les arrachages devront être achevés d'ici le 15 mai 2025. Mais la profession attend désormais de pied ferme le dispositif d'arrachage temporaire, en cours de discussion, celui qui, moyennant une prime à l'hectare (on parle de 2 500 €), permettrait aux viticulteurs de rebondir, sur les parcelles de vignes arrachées ou ailleurs, en gardant l'autorisation de plantation pour pouvoir replanter dans les 6 à 8 ans.

poraire. « On négocie avec le ministère », indique Jean-Pascal Pelagatti. Comme certains de ses homologues, il a décidé de baisser sa surface de vignes pour restructurer son exploitation. « J'ai 30 ha. Je souhaiterais arracher les vignes qui n'ont pas d'eau et donc les moins rentables, pour y cultiver autre chose, et aussi pour augmenter ma part de vente de vin en bouteilles. » Et donc, faire un autre vin, plus adapté aux nouvelles consommations, au marché du négoce.

« Oui, il faut restructurer » « Il faudra replanter des cépages plus adaptés. Il faut qu'on s'adapte, reprend Pierre Calmel. Moi, j'ai des vignes en état et jeunes. Je ne souhaiterai pas entrer dans le dispositif d'arrachage définitif, mais dans le temporaire, pour, par exemple, arracher un peu de meloi, qui n'est pas trop adapté à notre climat régional, et pour replanter des cépages pour faire des rosés plus faciles à boire, ou des blancs, qui ont le vent en poupe. »

### « Peut-être arracher des rouges pour planter des blancs »

« Oui, il faut restructurer l'encépagement du vignoble héraultais, souligne Cédric Saur. Peut-être arracher des rouges pour planter des blancs et des cépages plus résilients face aux maladies et à la sécheresse, et pour s'adapter au réchauffement climatique. » Fabien Castelbou réplique aussi à l'arrachage. « Moi, comme tout le monde, j'ai des parcelles touchées par la sécheresse. Je vais voir si je les fais entrer dans le cadre de l'arrachage définitif ou différé. Ma volonté n'est pas de réduire la vigne mais d'adapter mon vignoble à la nouvelle demande des consommateurs et aux enjeux climatiques et écologiques. »

## « Je suis inquiet, la colère monte »

YVON PELLET

Quel est le contexte global de la viticulture ?

C'est très compliqué surtout avec des vendanges difficiles, des prix qui ne montent pas notamment sur les rouges. L'arrachage en ligne de mire signifie diversification pour certains, abandon pour d'autres. Et cela va être très compliqué pour les caves coopératives avec des volumes en baisse mais des frais fixes qui restent les mêmes.

La colère monte on le voit avec la Coordination rurale...

Pas seulement, il y a aussi Les Jeunes agriculteurs, la FDSEA, la Confédération paysanne et les élections à la chambre d'agriculture qui se profilent qui ne font qu'envenimer un peu plus la situation. Mais la réalité économique induit automatiquement du mécontentement et on voit la colère monter. Après les manifestations du début d'année, il y a eu trop peu de résultats concrets, sans parler des atterrissements qui ont suivi la dissolution.

Y a-t-il des raisons d'espérer ?

Il faudrait que le marché soit moins atone, que les négociants, la grande distribution reviennent à plus de raison. Il faut espérer que l'arrachage ne soit pas massif et puis il faut croire dans les jeunes même

## L'arrachage « est un crève-cœur »

JÉRÔME DESPEY

Combien d'hectares pourraient être arrachés dans l'Hérault ?

Nous ne le saurons réellement que lors de la clôture du dépôt des dossiers, le 13 novembre à midi. Sur la base du sondage que FranceAgriMer a réalisé cet été, les intentions porteraient sur 15 400 ha d'arrachage définitif et 6 800 ha d'arrachage temporaire à l'échelle nationale. Sur ces 22 200 ha, 10 000 se situent en Languedoc-Roussillon, dont deux tiers en arrachage définitif et un tiers en arrachage temporaire, avec en tête des demandeurs l'Aude, puis l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales.

Donc concrètement ?

Avec 120 M€, sur la base d'un arrachage de 4 000 € pour un hectare, cela représenterait environ 30 000 ha. Si on parvient à avoir 150 M€, on pourrait arracher jusqu'à 37 500 ha. Mais d'après ce que j'entends sur le terrain, dans l'Hérault et ailleurs, cela risque de dépasser les 37 500 ha. J'ai bien peur que l'enveloppe ne soit donc pas suffisante alors que le désarroi est grand dans le monde viticole. On va se battre pour obtenir plus et pour que soit intégré l'arrachage temporaire afin que ceux qu'ils veulent res-



Yvon Pellet évoque le Projet agricole Hérault 2030. L'INM

si certains sont désespérés. Mais là aussi, elle n'est possible que dans les endroits irrigués car sans eau, il n'y a que la vigne et les cactus qui poussent.

Que peut faire le Département ?

On travaille sur les sujets d'irrigation avec trois projets de retenues d'eau ; on travaille beaucoup sur la promotion, sur l'œnotourisme. On travaille sur la diversification, on est dans les cellules de crise mais on ne peut pas tout faire. Nos finances sont aussi contraintes. On y met des moyens et du cœur car cela représente une économie majeure. 2<sup>e</sup> dans le PIB du Département derrière le tourisme, mais la vigne est aussi ce qui structure nos paysages et organise notre espace et notre environnement.

Recueilli par Y. Po.



Jérôme Despey suit de près le dossier. JEAN-MICHEL MART

fonction des marchés.

Que vous disent les vignerons sur le terrain ?

Ils n'ont pas encore tranché dans leur tête, mais beaucoup manifestent de l'inquiétude sur le sujet, notamment dans le Biterrois, et hors du département, à Fitou et dans les Pyrénées-Orientales, autant de territoires où avec la sécheresse beaucoup de vignes crèvent. Aussi l'arrachage est considéré par eux comme une planche de salut. C'est aussi un crève-cœur. Certains posent des questions sur l'arrachage temporaire. Y en aura-t-il avec une enveloppe dédiée ? S'il manque des crédits, que va-t-il se passer pour eux ?

Recueilli par F. G.